



Mon conjoint a fait la demande de bracelet qui a ete refuser

Par **floriane**, le **08/05/2009** à **12:32**

Bonjour, mon conjoint est actuellement incarcéré depuis 4 mois à la maison d'arrêt de Villefrance pour récidive au volant, plus 9 mois de sursis qu'il avait qui est tombé en ferme, il a fait la demande de bracelet ou conditionnelle qui a été refusée je voulais savoir pourquoi en sachant qu'il avait un patron qu'il l'attendait dans 15 jours pour commencer à travailler. je suis actuellement enceinte de 6 mois

Par **citoyenalpha**, le **08/05/2009** à **15:10**

Bonjour la conditionnelle ou le placement sous bracelet électronique n'est pas un droit. La décision appartient aux magistrats de l'application des peines. Votre mari a été condamné à une peine de 9 mois d'emprisonnement assorti du sursis. Or malgré que le tribunal lui est donné une dernière chance pour respecter la législation en vigueur votre mari a récidivé. N'attendez pas dans ce cas de mansuétude de la part des magistrats. La décision de refus est motivée. En conséquence votre mari doit être informé des raisons du refus de sa demande. Restant à votre disposition

Par **floriane**, le **08/05/2009** à **16:08**

merci de votre réponse mais ce que je comprend pas c'est que c'est la sortie de la maison d'arrêt qui lui a fait sortir une journée pour du travail maintenant qu'il lui a été refusé le bracelet il ne peut

pas sortir je comprend pas.rnla spip lui a promis qu'il allait sortir que c'etait bon que le juge allait accepter et apres on lui dit non donc il perd tout espoir.

Par **Emma92**, le **08/05/2009** à **20:30**

généralement à la premiere demande le bracelet est quasi toujours refusé, il faut s'armer de courage et refaire une demande jusqu'a ce qu'ils disent oui, si vous voulez floriane, venez sur mon forum, c'est un forum pour les proches en détention, vous y trouverez beaucoup de soutien, si cela vous interesse faite le moi savoir en mp rnrnEmma